



M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY



Conseil des arts
DE SAGUENAY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Programme de soutien à la recherche-crédation de la MRC du Fjord-du-Saguenay en partenariat avec le Conseil des arts de Saguenay

Saint-Honoré, le 17 février 2020 – La MRC du Fjord-du-Saguenay, en partenariat avec le Conseil des arts de Saguenay, reconnaît le professionnalisme de la pratique artistique et le rayonnement des artistes du territoire de la MRC en offrant encore cette année le Programme de soutien à la recherche-crédation. Pour l'édition 2020, deux projets artistiques distincts seront soutenus, à la hauteur de 7 000 \$ chacun. La date limite pour soumettre un dossier de candidature pour ce programme est le lundi 23 mars 2020.

Ce programme de soutien pour le perfectionnement, la professionnalisation et le rayonnement des arts et des artistes de la MRC du Fjord-du-Saguenay fait suite à la demande des gens du milieu artistique de la MRC ayant exprimé le souhait d'accéder à certains programmes du Conseil des arts de Saguenay. Ce souhait trouve sa justification dans la nécessité d'une reconnaissance de la pratique artistique et de l'obtention d'un statut d'artiste professionnel pour les artistes, écrivains et artisans actifs dans les municipalités de ce territoire.

« Pour les artistes et artisans de notre territoire, il ne fait aucun doute que ce programme répond à un besoin. Il permet la réalisation de projets d'artistes en tous genres et contribue à faire rayonner le riche milieu culturel du territoire », mentionne le préfet de la MRC, M. Gérald Savard.

La présidente du Conseil des arts de Saguenay, M^{me} Guylaine Simard, souhaite, quant à elle, que cette édition du programme soit une occasion de nourrir l'intérêt des partenaires de la MRC pour la reconnaissance du fait artistique et culturel pour la cohésion de ce territoire.

Le Programme de soutien à la recherche-crédation est rendu possible grâce à l'Entente de développement culturel intervenue entre la MRC du Fjord-du-Saguenay et le gouvernement du Québec. Pour déterminer les lauréats, un comité de sélection fera l'analyse des dossiers de candidature selon les critères suivants : la qualité et la maîtrise artistique, le rayonnement de la pratique, la professionnalisation et le perfectionnement.

Pour plus d'informations, visitez le site Internet de la MRC du Fjord-du-Saguenay : <https://www.mrc-fjord.qc.ca/> ou celui du Conseil des arts de Saguenay : <http://www.conseildesartssaguenay.com/>

- 30 -

Sources :

Janick Gagné
Conseillère en communication et relations publiques
MRC du Fjord-du-Saguenay
418 673-1705, poste 1183
janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca

Kathy Boucher, M.A.P.
Directrice générale
Conseil des arts de Saguenay
418 698-3000, poste 4092
conseildesarts@ville.saguenay.qc.ca